

## Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette

1er juillet 2014 - 19h30

Ecole élémentaire 10 rue Henri Noguères 75019 Paris

Réunion animée par **Jérôme AMORY**, Délégué du Maire pour le quartier Bassin de la Villette et élu de l'arrondissement.



---

### ORDRE DU JOUR

- **Présentation du dispositif Paris Plages 2014 sur le Bassin de la Villette**
- **Point sur la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP)**

#### En présence de :

- M. François DAGNAUD, maire du 19<sup>ème</sup> arrondissement
- M. Jacques RIGON, commissaire central du 19<sup>ème</sup> arrondissement

---

### INTRODUCTION PAR FRANÇOIS DAGNAUD, MAIRE DU 19EME ARRONDISSEMENT

C'est la première réunion de ce Conseil de Quartier depuis les dernières élections municipales où les habitants du 19<sup>e</sup> ont, par leurs votes, renouvelé leur confiance à la majorité sortante. Jérôme Amory a été reconduit dans ses fonctions de Délégué du Maire pour le Conseil de quartier Bassin de la Villette et prend aussi la délégation à la Sécurité et à la Prévention en tant qu'Adjoint au Maire. L'un des premiers chantiers de la nouvelle équipe a été de repenser le dispositif des Conseils de Quartiers au regard de l'expérience acquise depuis 2008. Le Conseil d'Arrondissement du 30 juin a ainsi adopté une nouvelle charte des Conseils de quartier, qui permet de repenser les groupes d'animation afin de donner davantage de place aux habitants. Les groupes d'animations seront désormais composés de 2 collèges : un collège de 11 habitants tirés au sort et un 2<sup>ème</sup> collège de 10 « forces vives » intégrant, selon les quartiers, des associations, des commerçants, des directeurs d'écoles... Dans le cas où les candidats seraient plus nombreux que les postes à pourvoir, c'est le collège « habitants » qui prendra les décisions qui s'imposent.

Ce Conseil de Quartier se réunit à l'occasion de la désormais traditionnelle présentation aux habitants du quartier du Bassin de la Villette du dispositif de la nouvelle édition de Paris-Plages qui est devenu un événement incontournable de l'arrondissement et bien au-delà. Chacun est animé par la même volonté d'animer un quartier très prisé et de trouver un juste équilibre pour préserver la tranquillité des riverains.

Enfin le commissaire Jacques Rigon présentera un bilan de la Zone de Sécurité Prioritaire, qui a permis de mener un travail de fond depuis février 2013. Ce travail n'est pas achevé mais nous sommes à une étape importante, qui doit nous donner confiance dans la capacité des pouvoirs publics à agir.

---

### PRESENTATION DU DISPOSITIF PARIS PLAGES 2014 SUR LE BASSIN DE LA VILLETTE

En présence de Gérald AYALA, Régisseur Général Paris Plages, et Fabien LARSONNIER, régisseur Paris Plages Bassin de la Villette.

L'édition Paris Plages 2014 aura lieu du 19 juillet 10h au 17 août 20h\*. Le montage sur le Bassin de la Villette s'effectuera du 15 au 18 juillet et le démontage du 18 au 22 août. Cette année, montage et démontage seront menés de jour, afin d'éviter toute nuisance sonore nocturne pour les riverains. Paris Plages sera ouvert de 9h à minuit et sera fermé et gardienné la nuit. Comme chaque année, les activités seront gratuites et participent de l'animation festive du quartier pendant la période estivale. L'équipe de

Paris Plages sera présente de 8h30 à 00h30. Le bureau est situé sur le quai de Loire, près de la passerelle. L'équipe est joignable au 06 01 40 78 83.

Comme les autres années, des activités de baby-foot, de ludoplages, trampolines et toboggans seront mises à la disposition des riverains. Des cours de tai-chi seront dispensés le matin et de danse de salon le soir. La tyrolienne entre les deux rives du bassin ainsi que les activités nautiques sont également reconduites cette année. Les péniches sont déplacées pendant la durée de Paris Plages.

Deux thématiques phares cette année :

- **La détente**, avec 2 fois plus de transats, des tables basses, des buvettes
- **La solidarité** avec la présence de nombreuses associations du 19<sup>ème</sup>, comme Clichés Urbains, ou Cafézoïde qui installera un espace enfant et proposera de nombreuses activités, comme des ateliers couture, peinture sur chevalet. Présence également de la Maison des Canaux et de la « Ruche qui dit Oui », qui propose des produits frais et bio en circuit court.

Le groupe d'animation du Conseil de quartier animera tous les dimanches un kiosque pour jouer aux échecs et aux dames de 16h à 18h, place de Bitche.

### Questions/remarques

#### **Les files d'attente des animations enfant sont interminables, comment mieux les canaliser ?**

Cette année, l'espace est plus aéré et permettra de mieux gérer les files. Les activités sont par ailleurs victimes de leur succès. Un système de ticket a été mis en place.

#### **Le prix des glaces est exagérément élevé**

Paris Plages propose systématiquement des glaces à 1€ et des menus à 10€ dans les buvettes, cela fait partie du contrat.

*\*au moment de cette réunion, ni l'intention, ni la décision de prolonger d'une semaine Paris-Plages n'étaient connus. Cette édition se sera conclue le 24 août au lieu du 17 août...*

### **POINT SUR LA ZONE DE SECURITE PRIORITAIRE (ZSP)**

---

En présence de Jacques RIGON, commissaire central du 19<sup>ème</sup> arrondissement

La ZSP est un dispositif nouveau et exceptionnel, centré sur les quartiers depuis longtemps en difficulté avec des problématiques aiguës de délinquance et de troubles à la tranquillité publique

Depuis le 13 février 2013, le secteur « Stalingrad – Orgues de Flandre », élargi au jardin d'Eole, bénéficie de l'une des 3 Z.S.P. de Paris (18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, et 20<sup>ème</sup>).

La Z.S.P. repose sur :

- Un diagnostic préalable ayant permis de fixer des objectifs ciblés.
- Un partenariat élargi et renforcé entre tous les acteurs locaux.
- Un vaste champ d'actions avec :
  - Une sécurisation renforcée pour une présence policière plus visible et plus dissuasive.
  - Une répression renforcée sur tout le champ des problématiques de la Zone (contraventions et délits : trafics, violences, cambriolages, sécurité routière, respect des polices administratives, incivilités...).
  - Des actions de prévention et de médiation :

- En milieu scolaire et sur le terrain avec les Correspondants de nuit (C.D.N.)
  - Situationnelle (avec la Mairie, les bailleurs...).
- Des actions dans les domaines du médico-social, de la formation des jeunes et de la lutte contre l'exclusion.
  - Un pilotage précis pour permettre d'aller vite et être réactif. Une réunion de pilotage à lieu tous les 15 jours.
  - Un relais fort de la Justice
  - Une écoute, des échanges et un suivi avec les habitants

Le périmètre de la ZSP est compris entre la rue de Crimée, la rue Riquet, l'avenue de Flandre et intègre le jardin d'Eole. Cependant les frontières ne sont pas rigides, les policiers embrassent des zones entières. Par ailleurs des actions fortes sont également menées dans les autres quartiers.

### **Les moyens**

Des moyens spécifiques ont été alloués pour la zone. Il y a une action visible et une action en profondeur avec des enquêteurs spécialisés.

#### Les moyens locaux dédiés

- 2 patrouilles pédestres en matinée
- 2 patrouilles pédestres d'après-midi/soirée
- 1 patrouille spécialisée de nuit
- Des dispositifs discrets de surveillance et d'interpellations très fréquents
- 2 équipes d'A.S.P.

#### Les moyens d'appui et spécialisés

- 1 Section CRS
- 2 compagnies de sécurisation et d'intervention CSI 75
- 2 Brigades Anti-Criminalité 75 nuit
- Des équipes Brigade des Réseaux Ferrés
- Des équipes Direction Ordre Public et Circulation (fluidification + répression)
- La mobilisation des enquêteurs spécialisés de la Direction du Renseignement de la Préfecture de Police et de la Direction de la Police Judiciaire

18 caméras complètent ce dispositif et représentent des outils de plus dans l'arsenal à disposition.

### **Le bilan depuis le 13 février 2013**

- Le bilan global
  - 3 601 arrestations, dont plus d'1/3 concernant les stupéfiants, qui restent le « cœur de cible » principal :
    - 1177 pour usages / détentions.
    - 265 pour trafic / revente
- Les arrestations et verbalisations sur les objectifs ciblés :
  - 89 arrestations pour vols avec violences
  - 53 arrestations pour cambriolages.
  - 535 arrestations ou verbalisations pour des circulations dangereuses (vitesses excessives, alcoolémie, « rodéos », circulations sur trottoirs ou en sens interdits, franchissements de feux...).
  - 255 verbalisations pour incivilités diverses (tapages, épanchements d'urine, consommation d'alcool...etc).

### **Exemples d'opérations marquantes**

### Sur la Cité des Orgues de Flandre :

- Un plan d'action anti-cambriolages mené avec le bailleur I3F (sensibilisation des habitants et des gardiens à la vigilance partagée et aux bons réflexes + programme de remplacement ou de renforcement des portes...etc).
- L'évacuation le 15 octobre du squat de toxicomanes situé sous le marché Riquet avec la Mairie et la Coordination Toxicomanie (avec hébergement et travail médico-social).
- Les 26 et 27 novembre 2013, l'opération de lutte contre le trafic de drogues réussie par le 1er D.P.J. sur la rue Mathis :
  - 5 arrestations
  - 2 kg de cocaïne saisis
  - 28 000 € saisis
  - 3 véhicules saisis
- Le 13 mai 2014, l'opération de lutte contre le trafic de drogues réussie par le 2ème D.P.J. au 79 avenue de Flandre :
  - 3 arrestations
  - Découverte de l'appartement servant de « cuisine » et de « nourrice ».
  - Découverte d'objets provenant de cambriolages
- La vaste opération de fouille et de nettoyage des parkings menée le 18 juin dernier :
  - 100 boxes fouillés et nettoyés avec l'assistance d'équipes cynophiles et d'une entreprise mandatée par le bailleur.
  - 38 véhicules volés ou épaves évacués.

### Sur la Cité Pierre Reverdy :

- Une lutte quotidienne contre l'achat et la détention de drogues : 288 arrestations de dealers et de toxicomanes
- Le démantèlement du réseau des trafiquants après 10 mois d'enquête par la brigade des stupéfiants :
  - 27 arrestations – 9 écrous
  - 205 500 € saisis
  - 166 grammes de crack et de cocaïne saisis.
  - 2156 grammes de cannabis saisis.
  - 03 véhicules et un fusil à pompe saisis.
  - Découverte de la « cuisine » à crack et du coffre dans lequel l'argent était stocké.
  - Une sécurisation renforcée depuis (policiers + vigiles).
  - Des travaux à venir par la R.I.V.P.
  - Des procédures d'expulsion à lancer par le bailleur.

### **Impact sur l'évolution de la délinquance**

- Total des faits de délinquance : -16%
  - Violence aux personnes : -7,6%
  - Vols avec violence : -41%
  - Coups et blessures volontaires : -23%
  - Cambriolages : -43%

### **Des améliorations visibles de la physionomie :**

- Un recul visible de la présence de toxicomanes, notamment au jardin Eole précédemment largement squatté par les toxicomanes (retour visible des Familles) et sur la place de la Bataille de Stalingrad (largement rendue aux promeneurs).
- Un recul des trafics, y compris dans les secteurs les plus impactés et sensibles.
- Un recul des squats et intrusions intempestives dans les grands ensembles.

### **Un bon ressenti global de ceux qui vivent et qui travaillent sur la ZSP :**

- Une baisse très nette des doléances exprimées.
- Des retours très positifs notamment de la part de ceux qui avaient pu exprimer les plus vives doléances.

Il s'agit désormais de consolider ces résultats pour un impact durable en termes de sécurité et de tranquillité, et faire encore reculer les trafics.

Il faut continuer à faire travailler ensemble tous les partenaires : partenaires sociaux, de la justice, du fisc, des douanes, de la préfecture, de la mairie... L'objectif est de tenir sur la durée. Rien n'est définitivement gagné, et il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas d'effet report.

## QUESTIONS DIVERSES

**Combien de personnes sont en service la nuit ? Nos appels concernant les nuisances sonores du pub St Christopher's restent sans réponse bien souvent. De la même manière, le Cabaret Sauvage génère du bruit jusqu'à 5h du matin, c'est très pénible.**

François DAGNAUD : Les infrabasses se répercutent et se diffusent sur l'eau. J'ai confié le sujet à mon adjointe en charge de la santé. Le parc de la Villette a pris des mesures contraignantes pour mettre des limites mais la législation autorise un certain niveau sonore. Il faut que le parlement abaisse les seuils.

**Le bar Ourcq vend de l'alcool, les pique-niqueurs font beaucoup de bruit, c'est difficile à supporter.**

François DAGNAUD : Concernant le bruit, l'arrêté anti-consommation d'alcool a été renouvelé. Il s'agit simplement d'un outil juridique qui permet à la police d'intervenir. La problématique des tam-tams n'a pas de solution miracle. Les correspondants de nuit ont été mobilisés pour apaiser les conflits et la police a l'ordre de saisir les instruments mais la police ne peut intervenir partout il faut prioriser et il est évident qu'il y a souvent des interventions qui passent avant.

**Les urinoirs installés sont trop ouverts et peu nombreux. Par ailleurs, est-il possible de mettre des sanisettes à côté des cinémas ?**

François DAGNAUD : Il s'agit d'un site très fréquenté, la situation s'est beaucoup améliorée depuis quelques années. Nous avons été les premiers à déployer un dispositif expérimental d'urinoirs. Ils ne sont certes pas très jolis et seulement pour les hommes, mais ils ont le mérite d'exister. Concernant les sanisettes, j'ai demandé une extension des horaires d'ouverture jusqu'à 1h ou 2h du matin, mais il faut également être vigilant pour éviter qu'elles ne soient pas utilisées comme refuge pour le trafic de drogue ou la prostitution. Par ailleurs, de nouvelles sanisettes seront installées prochainement, il est prévu d'en poser près des cinémas. Ces sanisettes ne peuvent pas être posées partout car elles nécessitent une grande emprise au sol pour permettre leur accessibilité aux personnes handicapées.

**Les 14 juillet sont quasiment insupportables en raison des pétards. J'ai constaté une légère amélioration par rapport à la même période l'année dernière mais je m'inquiète tout de même.**

Le Commissaire RIGON : Le 14 juillet est une période très particulière et une partie de la réussite se fait en amont. Le jour J, la veille et le lendemain, les équipes sont renforcées et les horaires des équipes décalés pour assurer la meilleure présence possible.

François DAGNAUD : Le 14 juillet démarre très tôt chaque année. C'est pénible et dangereux. Le dispositif d'information de l'année dernière a été reconduit et une action de prévention a été nouvellement développée.

Jérôme AMORY : L'information a été largement diffusée sur la dangerosité et l'interdiction. Et cette année, nous avons décidé d'intervenir dans 7 collèges de l'arrondissement où nous avons rendu visite à chaque classe avec des policiers du commissariat et les pompiers de la caserne de la place de Bitche. L'objectif était de faire adhérer les collégiens aux risques encourus et de légitimer ainsi l'interdiction. Tous les CM1 et CM2 de l'arrondissement auront également été sensibilisés aux dangers des pétards. Enfin une coordination et une mobilisation très forte de tous les acteurs (bailleurs, police, services de la Ville) a été mise en place en vue du 14 juillet et les quelques jours particulièrement sensibles avant et après.

### **Est-il prévu d'augmenter le nombre de caméras de vidéosurveillance ?**

Le Commissaire RIGON : Il y a actuellement 18 caméras de surveillance sur le secteur de la ZSP, dont 7 sur le secteur du Bassin de la Villette. Un nouveau déploiement est prévu mais nous ne savons pas à quelle échéance. Nous sommes favorables à une surveillance raisonnée et nous avons indiqué les lieux qui nous semblent propices à l'installation de caméras.

François DAGNAUD : J'ai soutenu le projet « 1000 caméras à Paris », bien qu'il ait fait polémique. La vidéosurveillance permet de faciliter l'interpellation et l'identification des auteurs de trouble. Ca ne règle pas tous les problèmes et il n'est pas question d'en installer partout mais de cibler les lieux stratégiques.

**Je peux désormais traverser la place de Stalingrad le matin sans être au milieu des toxicomanes et je vous en ai remercié précédemment. Ils ont cependant décalé leurs habitudes et viennent à présent à 4h du matin. Ils doivent avoir compris vos horaires.**

Le Commissaire RIGON : Merci de votre retour. Nous sommes informés de cette présence nocturne. Le travail n'est évidemment pas fini et nous varions systématiquement les horaires afin de ne pas permettre aux habitudes de s'installer.

**Sur le marché de Joinville, les véhicules restent en stationnement même en dehors des heures de marché, plusieurs jours d'affilé.**

François DAGNAUD : La concession arrive à échéance en 2015. Nous travaillons à désencombrer le marché en diminuant le nombre de places pour les transférer sur le marché Curial dont la population a augmenté (nouveau quartier Claude Bernard).

**J'ai constaté une augmentation du nombre de jeunes sans diplômes. Il existe des dispositifs mais peut-on faire plus ?**

François DAGNAUD : Il s'agit d'une question qui relève de l'éducation et non de la mairie d'arrondissement. Caféoïde propose un travail qui s'inscrit dans la durée auprès des enfants. La ZSP comprend des lignes budgétaires pour des projets sociaux. Il existe également des dispositifs de repérage des « décrocheurs » qui se retrouvent souvent rapidement dans un parcours de délinquance. Enfin, l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance, située près du 104 répond naturellement aux besoins sur le sujet.

**Je vous remercie pour le travail effectué à la Cité Pierre Reverdy. Nous, habitants, craignons aujourd'hui votre départ et le retour des trafiquants. Nous estimons également que la RIVP doit jouer un rôle et prendre ses responsabilités. Nous souhaiterions être sollicités pour les aménagements à venir, car nous connaissons les lieux mieux que personne.**

François DAGNAUD : Les bailleurs ont été interpellés pour être dans une vraie relation de service et non pas seulement de loueur d'appartements. Pour la Cité Reverdy, nous allons proposer à la RIVP d'organiser une réunion pour consulter les locataires.

Le Commissaire RIGON : Les têtes de réseau ont été écrouées, les autres sont mis en examen. Le bailleur prend maintenant le relai en civil pour l'expulsion en référé des locataires responsables des troubles.

**Quel processus est prévu pour impliquer les citoyens ?**

François DAGNAUD : Le dépliant réalisé par les Conseils de quartier sur la sécurité des seniors est un bon exemple de participation citoyenne et les Conseils de quartier un bon moyen de s'impliquer.

**Dans le jardin d'enfant à côté de la cité Réverdy, les jeux d'enfants grincent beaucoup, je mets souvent de l'huile moi-même, la Ville peut-elle prendre le relais ?**

Jérôme AMORY : Nous veillerons à ce que les services de la Ville interviennent.

**Bureau des Conseils de quartier**  
01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85  
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris  
[www.mairie19.paris.fr](http://www.mairie19.paris.fr)

